

LA TROC DU BAS-SAINT-LAURENT

Notre



Les organismes communautaires autonomes sont une richesse pour les communautés du Bas-Saint-Laurent et pour la société québécoise !

La reconnaissance sociale, le respect de leur autonomie et un soutien financier à la mission adéquat sont nécessaires pour leur permettre de poursuivre pleinement leur mission et leur travail PAR, POUR et AVEC les gens dans les différentes communautés bas-laurentiennes. C'est en renforçant l'union de nos actions que nous travaillons à construire une société basée sur la solidarité, l'inclusion et la justice sociale.

Cette transformation sociale motive toutes nos actions à la TROC ! Elle est toujours perfectible, et c'est exactement pourquoi elle nous fait avancer toujours plus loin !

Notre mission / mandats

- Regrouper et représenter les organismes communautaires autonomes du Bas-Saint-Laurent.
- Agir à titre d'agent de concertation et de porte-parole du mouvement communautaire autonome et des organismes communautaires du Bas-Saint-Laurent.
- Promouvoir la reconnaissance et défendre les droits, les intérêts, les spécificités et les acquis des organismes communautaires auprès des instances régionales et nationales, gouvernementales ou non, et auprès de la population.
- Agir à titre d'interlocuteur privilégié auprès du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent en tant que regroupement régional d'organismes communautaires autonomes intervenant dans le domaine de la santé et des services sociaux.
- Favoriser la collaboration, l'échange d'informations et de services, la formation, la concertation et la solidarité entre les membres et avec les autres acteurs du milieu communautaire régional et national.

La TROC ...



est un regroupement régional multisectoriel d'organismes communautaires autonomes de la région du Bas-Saint-Laurent.



est un lieu de collaboration et d'échange d'informations, où nous accompagnons et soutenons nos membres tout en visant le maintien et le développement de liens solidaires.



est un lieu d'analyse et d'action sociale et politique, basées sur les besoins et les réalités de nos membres, et où nous défendons et faisons la promotion des intérêts des organismes communautaires autonomes, de leurs spécificités et de leurs pratiques alternatives.



418-722-0621
info@trocbsl.org
www.trocbsl.org



Engagée pour les organismes communautaires autonomes au Bas-Saint-Laurent !

Nos valeurs

Quatre valeurs fondamentales sont structurantes dans la manière dont nous menons nos actions et nos interventions à la TROC du Bas-Saint-Laurent.

Autonomie

Nous reconnaissons et défendons l'autonomie des organismes communautaires afin qu'ils aient la liberté d'action nécessaire pour répondre adéquatement aux besoins des populations desservies.

Démocratie

Nous agissons pour une société où les perspectives et points de vue de toutes et tous méritent d'être entendus et pris en compte, en encourageant la pleine participation et en privilégiant l'écoute, le débat respectueux, la transparence, le partage d'informations et la recherche de consensus.

Justice sociale

Nous œuvrons de manière concertée et militante pour un monde dans lequel les droits et la dignité de toutes et tous sont respectés.

Solidarité

Nous travaillons ensemble dans un objectif commun afin de transformer la société, en favorisant l'entraide et la collaboration entre les différents acteurs du mouvement communautaire.

Les avantages d'être membre

En plus de contribuer au rayonnement et au renforcement du mouvement communautaire autonome au Bas-Saint-Laurent, être membre de la TROC offre certains avantages !

Pour votre CA

- Avoir accès à l'information pertinente en provenance de la TROC.
- Avoir accès à des documents d'analyse et de vulgarisation sur divers enjeux (réformes, projets de lois, etc.).
- Bénéficier de formations gratuitement et/ou à tarifs réduits pour les membres et/ou réservées aux membres.
- Avoir accès à du soutien et de l'accompagnement.
- Développer et améliorer les pratiques d'ACA.
- Échanger avec des pairs.

Pour votre région

- Se doter d'une vision globale et partagée des enjeux qui touchent le milieu communautaire.
- Développer la solidarité régionale et augmenter le rapport de force du mouvement communautaire autonome.
- Faire valoir vos préoccupations auprès des instances régionales.
- Assurer une représentation de la région à l'échelle provinciale.
- Appartenir à un mouvement contribuant au filet social québécois.

Pour votre organisme

- Participer aux processus démocratiques et prendre part aux décisions et orientations de la TROC.
- Voter aux assemblées générales et avoir la possibilité de siéger au conseil d'administration de la TROC (selon la catégorie de membre).
- Pouvoir participer à des comités de la TROC (selon la catégorie de membre).
- Faire partie d'un lieu de concertation, de collaboration et de solidarité.
- Être représenté et soutenu auprès des partenaires et bailleurs de fonds.
- Bénéficier d'une plus grande visibilité sur le site Web de la TROC et sur nos réseaux sociaux.
- Afficher des offres d'emploi sur le portail Web de la TROC.

